

Le Bulletin de liaison

de la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

bpost
PB-PP
BELGIE(N) - BELGIQUE

F.C.J.M.P.
ASBL

Sommaire

Dossier : CRACS - "R" comme Responsable	2>6
Echos des Centres	
MJ "ASF"	7
MJ "SQUAD"	8-9
MJ "Les Balances"	10
"Les Mercredis Artistiques"	11
Epinglé pour vous en politique	12
Brèves du secteur	13
International : ECYC	14
Fiche Technique	15-16
Rubrique Web	17-18
Formations 2017 de la FCJMP	19

146



Edito

« Bienvenue aux Responsables Anonymes ! »

Au sein de nos institutions, il est remarqué que « responsabilité » rime souvent avec humilité. Il suffit de prendre quelques exemples qui traversent les pratiques régulières au sein des Organisations de Jeunesse et des Centres de Jeunes pour se rendre compte de l'investissement discret des volontaires, adultes ou jeunes.

La base de nos institutions repose sur les fondations de nos asbl où s'investissent certaines personnes physiques comme membres de l'assemblée générale. D'autres se responsabilisent davantage au sein des conseils d'administration où ils prennent des fonctions à responsabilités simples ou multiples, telles que présidence, représentation du conseil de participation, trésorerie, secrétariat, représentation externe, etc.

Mettons ensuite en lumière les professionnels de l'accompagnement qui aident les jeunes à organiser leurs activités socioculturelles, leurs actions collectives et leurs actions de citoyenneté ouvertes à la société et sur le monde. Ces bénévoles qui renforcent les équipes ont intégré les notions de transmissions de valeurs sociétales et citoyennes qu'ils souhaitent partager avec leurs cadets en les appliquant directement par leurs actes quotidiens.

Enfin, ces jeunes qui prennent des initiatives et souhaitent prendre un rôle actif au sein de la société civile par leurs actes responsables. Que ce soit la gestion d'un accueil libre en Maison de Jeunes, l'encadrement de jeunes, la mise en place d'un projet local ou international, la création d'un atelier culturel ou sportif, la mise en place de relais social, etc.

Le passage à l'acte n'est jamais facile et nécessite beaucoup de courage. Il n'est pas simple de comprendre la notion de CRACS et il est encore plus difficile d'être responsable au sein d'une société où l'émancipation est peu encouragée, où l'individu l'emporte sur le collectif, l'égoïsme sur l'altruisme, l'humain sur l'économique.

Aussi, nous vous invitons à mettre en lumière ces actes responsables qui renforcent notre société démocratique et contribuent, à leur niveau, à son développement positif. En tous les cas, nous les remercions, prenons nos responsabilités et leur disons « Félicitations ».

**"R" COMME
RESPONSABLE**



La F.C.J.M.P., c'est :

- Le soutien actif de l'action des Maisons de Jeunes en Milieu Populaire
- La réalisation de partenariats locaux
- Le développement de l'Égalité des Chances en Milieu Populaire.

Mais la fédération, c'est aussi et surtout des individualités et des personnalités qui bougent ensemble.

L' équipe communautaire de la fédération :

- Bastin Emilie
- Carteron Perceval
- Casamenti Andrea
- Chagnon Eric
- Craiut Rares
- Deshayes Célia
- Evrard Pierre
- Fernandez Laetitia
- Magermans Bruno
- Malandri Georgia
- Tzoumacas Georgios

L'équipe régionale et locale de la fédération :

- | | |
|-----------------------------|---------------------|
| • Arbaoui Yassin | • Levêque Catherine |
| • Audemard Elias | • Many Emilie |
| • Bocoum Boubacar | • Mathieu Emelyne |
| • Boulangé Pierre | • Maus Alexis |
| • Bouzerda Tarik | • Meyer Carl |
| • Brasseur Gaëlle | • Molon Sara |
| • Carota Romina | • Monfort Lara |
| • Charlet Emilie | • Nlomé Aimé |
| • Cormann Kim | • Nsonsa Giselle |
| • Cruquenaire Charles-Henry | • Ouriaghli Ismael |
| • De Grave Vincent | • Pirotte Amaury |
| • De Rouck Olivier | • Reaume Kevin |
| • Elmcabéni Yassin | • Remiche Tommy |
| • Esgain Amélie | • Stievenard Lucile |
| • Etienne Valentine | • Stouder Bonnie |
| • Gagneur Guillaume | • Van Dalen Viktor |
| • Goosen Noémie | • Van Saene Jessica |
| • Jaramillo Estefania | • Vervust Margaux |
| • Kamal Nisrine | • Zian Rami Narjis |
| • Korosmezey Marc | • Zvinca Ionela |

Les membres du conseil d'administration et les conseillers de la fédération :

- Daniel Thérasse, Président
- Olivier Leblanc, Administrateur délégué
- Géraldine Fievez, Vice-Présidente
- Frédéric Admont, Vice-Président
- Robert Cornille, Trésorier
- Julien Anciaux
- Didier Beyers
- Jean-Philippe Calmant
- Doriane Coupeuz
- Freddy Hartog
- Bernard Herlin
- Xavier Hutsemékers
- Elise Laffineur
- Johanna Larcheron
- Michel Lefebvre
- Sandra Marchal
- Allison Meerbergen
- Jeanne-Marie Sevaux
- Selçuk Ural
- Clotilde Visart

Si votre centre souhaite aussi s'impliquer, la fédération est à votre disposition.



DOSSIER

CRACS

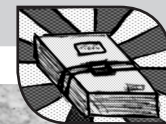
"R" comme Responsable

CRACS COMME RESPONSABLE

Être responsable, prendre ses responsabilités... La première formule évoque, dans le cadre des CJ, « une attitude réfléchie, sérieuse, qui prend en considération les conséquences de ses actes ».

La seconde évoque le fait de « rendre compte devant une autorité de ses actes ». Il s'agit de deux concepts distincts mais intimement liés.





RENDRE COMPTE

Le fait de prendre une responsabilité et d'en rendre compte s'exerce petit à petit. Une responsabilité qui peut sembler simple ou anodine est déjà un premier pas dans l'apprentissage. C'est pour cela qu'au travers des activités mises en place en Centres de Jeunes, il y a lieu de permettre aux jeunes de prendre des responsabilités, de s'exercer.

Tenir une liste, faire des courses, passer une information, ranger un local ou du matériel, assurer un show lors d'un événement, tenir des comptes, modérer des débats ou encore s'engager dans le Conseil d'Administration.

« Chacun selon ses moyens, ses facultés, ses capacités et sa volonté » : peu importe le nombre de responsabilités prises ou leurs supposées importances pour le collectif, chaque individu ayant pris une responsabilité se voit grandir en expérience.

Dans les Centres de Jeunes, prendre des responsabilités se fait toujours au regard d'un collectif. Et c'est à ce collectif qu'il va falloir rendre des comptes. Car prendre des responsabilités et avoir à en rendre compte, c'est assurer un processus réellement démocratique, qui laisse place aux autres et à la critique.

Le collectif c'est aussi une source de soutien et d'innovation qui accentue la transmission de savoirs, de valeurs et de compétences. Rendre compte, c'est finaliser l'apprentissage, c'est le valider. En cas de conclusion positive s'ajoute le renforcement positif et la satisfaction. En cas de conclusion plus mitigée, c'est l'occasion d'expérimenter le droit à l'erreur, d'aller plus loin dans la responsabilité en l'assumant même dans la difficulté. C'est aussi une occasion supplémentaire d'expérimenter la force du groupe, d'apprendre un peu plus.

Évidemment, cela implique un collectif bienveillant et soutenant, ainsi qu'un cadre sain.

SUR UN PIED D'ÉGALITÉ

Nous entendons par collectif, tout regroupement d'individu se fédérant autour d'un objectif commun et de règles communes. Il est bien sur possible (voir probable) qu'un collectif en contienne d'autres. Un collectif se distingue d'un système en ce sens que tous les individus qui le composent sont réellement égaux en droits et ont le droit de participer à tous les organes de décision.

SUITE PAGE 4 ►



UN PROJET DE SOCIÉTÉ

"LÈVE-TOI ET MARCHE"

Par compétences transversales, nous entendons toutes les compétences qui permettent aux individus de ne pas se mettre en décalage avec le reste des individus. Il s'agit aussi de compétences qui ne sont pas techniques et qui ne font pas partie d'un apprentissage spécifique, pour lesquelles on ne donne pas de cours. Quelques exemples : la ponctualité, l'assertivité, la patience, le leadership, etc... Le sens des responsabilités fait partie des compétences transversales. Ces dernières ne peuvent s'acquérir grâce à des manuels, il faut les expérimenter et les travailler parallèlement aux compétences techniques.

Les attitudes et les compétences transversales s'exercent au travers d'échanges, de rencontres, de discussions et d'expériences. « Être responsable » reste un concept somme toute subjectif. Si l'on s'appuie sur la définition : « une attitude réfléchie, sérieuse, qui prend en considération les conséquences de ses actes », et que l'on considère cette définition à l'échelle de toutes les actions (ce compris les plus simples et les plus banales), on réalise que les occasions de confronter nos représentations sont nombreuses.

Lorsque l'on parle de citoyenneté responsable, l'on parle forcément du collectif que représente l'ensemble des citoyens. Les Centres de Jeunes proposent une expérience identique dans un cadre qui se doit d'être bienveillant et approprié. Ils sont le terrain d'une expérience citoyenne qui enrichit ceux qui y participe et leur permet d'utiliser les compétences acquises dans les différents cadres de leurs quotidiens.

Un cadre sain permet une confrontation non violente des représentations de la citoyenneté

responsable. Ce cadre élaboré par les travailleurs et, idéalement, par les jeunes est le référent en matière d'attitudes responsables. Un tel cadre est le reflet du projet de société que nous entendons défendre. Un projet de société où les citoyens sont responsables de défendre des valeurs d'humanisme, de solidarité, d'altérité et de liberté.

Bien que nous ayons tous des conceptions de la citoyenneté responsable qui diffèrent (au moins un tout petit peu), ce sont les décisions collectives prises au regard des valeurs que nous défendons qui nous permettent d'être pleinement des citoyens responsables.

La citoyenneté responsable n'accepte pas une définition arrêtée. Elle ne se satisfait pas de réflexions et de concepts. Elle nécessite de la pratique, des aller-retours entre les individus et le collectif, des essais, des erreurs et une conception inclusive du collectif.

DES ESPACES D'EXPÉRIMENTATION

"LIBERTÉ, LIBERTÉ CHÉRIE"

Lorsque nous parlons d'espaces de liberté, cela peut aussi être entendu dans le sens, espaces de créativité ou d'expression. Ce sont des espaces dans lesquels le désir des jeunes peut prendre forme. Certains de ces espaces doivent être aménagés, d'autres se créent spontanément. Il ne faut pas que le travailleur redoute les espaces « vides » et tente de les remplir à tout prix. Il faut rendre possible (mais pas obligatoire) l'appropriation de ces espaces par les jeunes.

Les premiers espaces d'expérimentation qui nous viennent sont bien évidemment les différents projets et activités proposés dans les Centres de Jeunes. Dans des cadres définis, les jeunes peuvent participer activement.

Mais il arrive que les besoins du collectif soient perçus comme des décisions descendantes venant du travailleur ou de l'institution. Les jeunes n'y mettent pas de sens et peinent à se l'approprier. Il arrive même qu'ils s'y opposent, particulièrement quand il s'agit de tâches déclarées d'utilité commune par le travailleur ou l'institution.

Pour permettre l'appropriation, et donc la prise de responsabilité, il y a lieu de créer des espaces de liberté et de renvoyer au collectif la première responsabilité/liberté : identifier et lister les besoins. Cela peut prendre de nombreuses formes.

Une liste de besoins identifiés collectivement, dans le cadre d'un projet défini, aura naturellement du sens aux yeux des individus ce qui accélérera le processus vers la prise de responsabilité. Il en va de même dans le cadre d'un projet demandé par les jeunes et mis en place par l'équipe.

Dès lors que les jeunes sont porteurs et participent activement à l'organisation, ces espaces de liberté se multiplient. Il n'est pas rare d'entendre des travailleurs expliquer que les jeunes ont pris en main tous les aspects du projet, que les travailleurs n'ont quasiment pas dû y intervenir. Ces travailleurs ont en fait proposé un cadre qui repose sur deux principes : l'envie des jeunes et leur liberté d'organisation.

Enfin, les temps d'accueil et les moments informels sont des espaces de liberté par excellence. Les jeunes y sont libres de participer ou non. Cette liberté de non-participation les rend disponibles *de facto*. Ils ne sont pas occupés, ils sont donc renvoyés à leur responsabilité d'autodétermination, à leur responsabilité de juger eux-mêmes de leurs besoins et de leurs désirs.

Et lorsqu'on entend « Avoir pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté [...] responsable », les espaces d'auto-décision sont une des portes d'entrée pour permettre aux jeunes de développer cette citoyenneté responsable.



"CHI VA PIANO, VA SANO"

Chaque individu a des compétences mais elles diffèrent chez chacun. Outre ses différences, chacun n'a pas la même expérience ni les mêmes envies. Inutile de forcer la main : une responsabilité ne se donne pas, elle se prend.

Un cadre sain permet la prise de responsabilité mais il est du ressort de chacun de décider ce qu'il veut prendre comme responsabilité et quand il veut la prendre. De plus, si la prise de responsabilité est un espace de valorisation et de décision, c'est aussi une prise de risque et une pression qu'il faut gérer. Chaque responsabilité prise et aboutie est un pas vers une autre responsabilité.

La première prise de responsabilité sera celle de l'engagement personnel. Ce sera aussi celle de la participation et de l'évaluation de ses propres limites, de ses propres compétences. Pour un jeune qui s'y essaye,

la prise de responsabilité (et l'attitude qui va avec) peut se faire pas à pas.

Les premiers pas peuvent être une prise de position, puis l'accomplissement de tâches limitées dans le temps ou à long terme. Cela peut aller d'un rôle au sein d'une activité à une participation active dans le quotidien du Centre de Jeunes. Et finalement, un jeune peut aussi bien proposer et porter des projets que s'engager dans un des organes de gestion du centre.

Inutile de se presser ou de projeter ses propres attentes. Il faut être patient et valoriser jusqu'aux plus simples expériences.

Enfin, il faut permettre l'erreur et la correction. Il faut laisser de la place pour chacun, y compris les moins expérimentés pour qu'eux aussi puissent à leur tour s'aguerrir s'ils le désirent.

UNE ALCHIMIE DÉLICATE

L'émergence d'une citoyenneté responsable résulte d'une alchimie délicate. Il faut réunir un cadre sain, un collectif bienveillant, du désir, de la volonté, des valeurs sociétales inclusives, de la patience et de la rigueur.

Il faut que chaque individu puisse prendre sa place au sein du collectif. Il faut rendre possible la prise de décision collective tout en garantissant souplesse et liberté au sein du cadre créé.

Mais une responsabilité en appelle une autre et, une fois la machine lancée, chacun en apprend un peu plus et développe ses compétences.

À chaque réussite le sentiment d'être un citoyen responsable se développe. Et à force

de répétition ce sentiment doit devenir, aux yeux de tous, ce qu'il a toujours été : une vérité universelle. Car chaque individu est un citoyen responsable dès lors qu'il peut développer les compétences qui vont avec et qu'il peut s'épanouir en tant que tel.

UN PROJET NOMMÉ DÉSIR

Il nous semble évident que tout part de là. Outre l'idée de travailler sans contraintes et que les jeunes adhèrent librement aux projets, il y a aussi une dimension en lien avec la motivation. Il faut susciter chez les jeunes l'envie de participer, il faut qu'il trouve un objet de désir dans un espace ou un autre. Cet objet de désir peut aussi bien concerner le cadre, que l'objectif, que la méthode ou quoi que ce soit d'autre.



ET NOUS, TRAVAILLEURS, DE QUOI SOMMES-NOUS RESPONSABLES ?

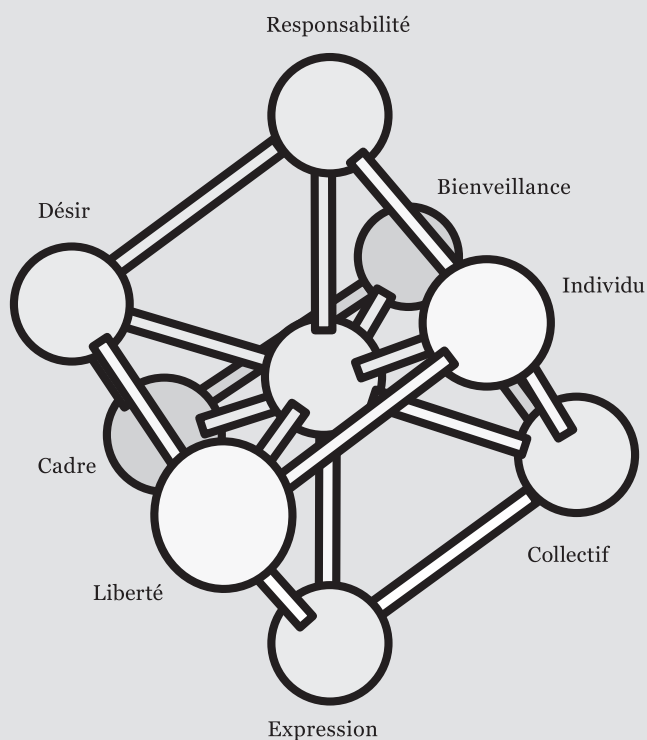
« Avoir pour objectif de favoriser le développement d'une citoyenneté [...] responsable », voilà mot pour mot ce que dit le décret. Les Centres de Jeunes n'ont pas pour mission de form(at)er de bons individus tout lisses, tout polis, tous aliénés en somme. Ils ont pour mission de les sensibiliser, de les ouvrir à une conception précise de la citoyenneté.

En l'occurrence une conception « responsable » (sans oublier les qualificatifs critiques ou

actifs définis dans le décret, ni les qualificatifs solidaires, autonomes et émancipés défendus par de nombreux travailleurs).

Nous sommes responsables de permettre ce développement. Cela ne se fait que par la pratique et la mise en place d'un cadre permettant cet exercice. Nous avons une obligation de moyens et l'obligation de rendre possible les apprentissages et l'émancipation.

P.C.



LES BOULES DE L'ATOMIUM

Entre l'individu, le collectif, la liberté ou quoique ce soit d'autre, il est impossible de choisir une porte d'entrée plutôt qu'une autre. Ces différents espaces/concepts font partie d'un tout inséparable.

L'Atomium en est la parfaite représentation, chaque partie à autant d'importance que l'autre. Chaque partie peut servir à se rattacher en fonction des attentes, des priorités et des réalités du moment. Le tout étant de comprendre qu'un élément perd de son impact et de sa profondeur si il en manque un autre, cela risque même de fragiliser l'ensemble.

CET ARTICLE FAIT PARTIE DE NOTRE CYCLE 2017 "BORN TO BE CRACS"



- "C" comme Citoyen → BdL N° 145
- "R" comme Responsable → BdL N° 146
- "A" comme Actif → BdL N° 147
- "C" comme Critique → BdL N° 148
- "S" comme Solidaire → BdL N° 149



« PRÉPARER LA RELÈVE »



Photos : Jérôme Doumont

Tous les mercredis, Nico, 18 ans, anime depuis octobre 2016 l'atelier mini-foot organisé par le Centre de Jeunes "ASF" à Aywaille. Sous la supervision de Jérôme, l'animateur, il apprend à la nouvelle génération de jeunes les bases de ce sport.

Nico a commencé à jouer à la MJ lorsqu'il avait 13 ans. L'équipe qui se créait alors est devenue un groupe particulièrement soudé qui a évolué ensemble durant quatre ans. C'est avec une certaine nostalgie qu'il évoque l'époque où, entre amis, ils participaient au tournoi organisé par la MJ. En effet, aujourd'hui le jeune coach est le dernier de cette génération de jeunes. Ses anciens coéquipiers ayant fini le secondaire, n'ont plus le temps de venir s'entraîner.

Après le départ de Martin, l'ancien animateur de mini-foot, l'équipe de l'ASF a alors proposé à Nico de prendre en charge le nouveau groupe qui était en train de se former. Une manière pour eux d'amener le jeune à prendre une responsabilité plus importante dans les activités de la MJ.



À long terme, l'objectif est d'amener l'entraîneur à l'autonomie totale.

Pour Nico, c'est l'occasion de partager son expérience et d'apprendre à gérer un groupe. Au-delà de l'aspect sportif, il y voit également l'opportunité de recréer ce qu'il a vécu avec la génération précédente. Accompagné de l'animateur, il met un point d'honneur à éviter la compétition et à apaiser les conflits. Comme il le dit, l'objectif est avant tout de fidéliser les jeunes et de faire en sorte qu'ils s'amuse un maximum.

Une pratique axée sur la responsabilité somme toute assez courante dans la Maison des Jeunes d'Aywaille, puisque l'équipe profite le plus souvent des activités

pour permettre aux jeunes de prendre la mesure des choix qu'ils proposent. Ainsi, pour l'organisation du voyage annuel, ces derniers ont été amenés à approfondir les conséquences financières des destinations proposées.

Finalement, c'est la Sardaigne qui a été retenue plutôt que les Etats-Unis. Un comité d'organisation composé de 7 jeunes et de 3 animateurs a également été mis en place afin de permettre aux participants de prendre une place active dans l'organisation du séjour. Une initiative particulièrement efficace aux yeux de Jérôme puisque ce sont les jeunes qui organisent la majorité des activités.

En poussant les jeunes vers l'autonomie et en leur permettant d'évaluer les conséquences des choix qu'ils posent, l'équipe du Centre "ASF" expose ainsi sa vision de la responsabilité. Une responsabilité avec et par les jeunes qui vise à l'indépendance à travers la prise de conscience des réalités de la société.

J.B.



MJ "ASF"

Gérome Guidolin
Av. F. Cornesse, 61
4920 Aywaille

04/348.82.58
mjaywaille@gmail.com



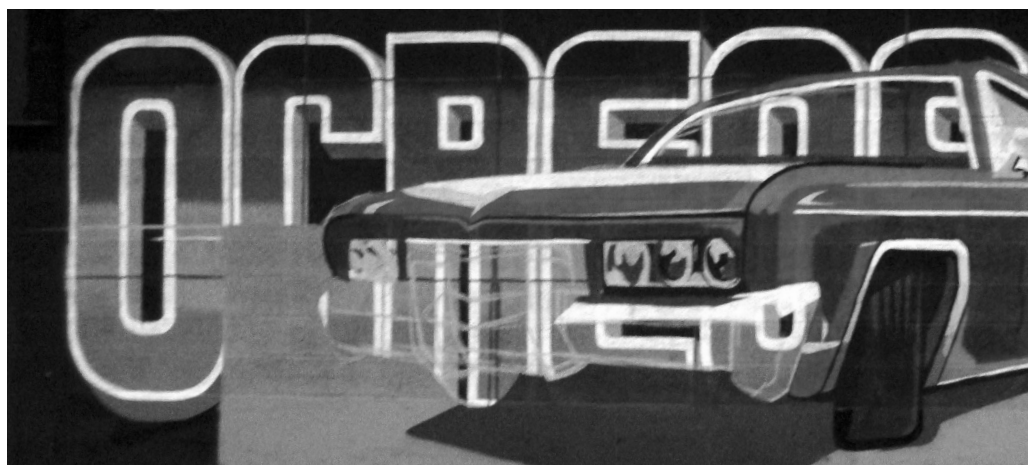
« DROIT DANS LE MUR » LE GRAFFITI, UNE LIBERTÉ D'EXPRESSION ?

Ce samedi 18 février 2017 avait lieu la journée de rencontre et d'échange autour du graffiti « Droit dans le mur » organisée par la MJ « Squad », en collaboration avec la Ville de Nivelles, le Centre Culturel du Brabant Wallon, le Centre Culturel de Nivelles, Kultura Nivl, le CRIBW et la FCJMP.



Suite à plusieurs stages d'initiation à l'Art de Rue réalisés par la MJ sur le site d'Arjo Wiggins (qui sera prochainement détruit), le site industriel est devenu en peu de temps un important lieu d'expression artistique et culturelle éphémère.

Pour ouvrir le site au grand public et surtout susciter le débat sur la place du graffiti en Ville, un débat a été organisé entre plusieurs artistes graffeurs - dont « MrX » et Ocréos - et la Ville de Nivelles représentée par Pierre Huart et Evelyne Vanpee, respectivement Bourgmestre et Échevine de la Culture et de la Jeunesse. Le débat a été introduit par une présentation du mouvement Graffiti d'Alain Lapiower – Directeur de l'ASBL Lézarts-Urbains – et mené par Partick Montjoie – Directeur du CRIBW.





Nous avons retrouvé sur place de nombreux jeunes dont « Panos » qui réalisait des interviews pour la radio « Ultrason » et de nombreux jeunes des MJ « Bug-1 » et « Vitamine Z » qui s'étaient déplacés pour l'occasion.

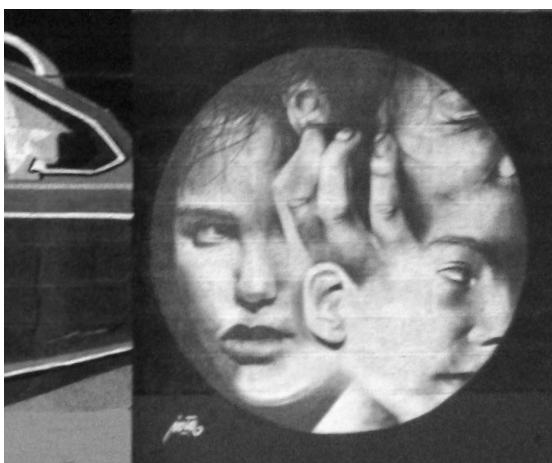
Une journée mémorable qui a su allier liberté d'expression, créativité, débats et rencontres. Des points de vue et des réalités fort différentes ont su se rencontrer pour, on l'espère, la naissance de nouveaux projets artistiques au cœur de Nivelles.

L.F.

"MJ Squad"

Nicolas Farini
Rue Bayard, 21
1400 Nivelles

Tél : 067/88.22.13
mjsquadniveilles@gmail.com



LA « MJ SQUAD » A OBTENU SON AGRÉMENT !

Nous sommes heureux de vous annoncer que l'ASBL « MJ Squad », membre de la FCJMP, a obtenu son agrément « Maison de Jeunes », et ce du premier coup ! Une belle reconnaissance du travail accompli sur le terrain et un projet qui confirme l'intérêt de travailler main dans la main avec sa politique locale.

Située au cœur de la Ville de Nivelles et entourée de nombreuses écoles secondaires, l'accueil de la Maison de Jeunes a explosé dès son début. Mais en dehors du public qui était en réelle attente d'une initiative jeunesse, quels sont les secrets d'une réussite aussi rapide ?

Un climat de confiance et une participation active dès le début

Ouvrir une nouvelle MJ nécessite un énorme travail d'accroche des jeunes. Chaque jeune qui entre dans la MJ doit réaliser que c'est « leur » local et surtout « leur » Maison de Jeunes. Que c'est le lieu de tous les possibles et qu'il ne tient qu'à eux de le réaliser. Une logique tellement différente de ce qui leur est généralement proposé, qu'un véritable travail sur le terrain est nécessaire pour que le jeune qui entre pour « consommer » une activité en sorte avec l'envie de devenir « acteur » de son activité.

Des projets qui reposent sur les besoins des jeunes

Mais l'équipe ne s'est pas arrêtée aux idées des jeunes pour développer le projet de la Maison de Jeunes. Sachant identifier les besoins de

leurs jeunes, l'équipe a su mettre en place des projets/activités qui y répondent. Par exemple, constatant que certains faits de violence verbale (et parfois même physique) étaient dus à la frustration des jeunes lorsqu'ils n'arrivaient pas à s'exprimer, la MJ a mis en place une activité « Radio » en collaboration avec Infor-Jeunes Nivelles et « Ultrason », permettant aux jeunes d'apprendre à s'exprimer sur des sujets d'actualité.

Devenir l'incontournable acteur jeunesse de la politique locale

En soignant leurs relations avec le comité de quartier, en multipliant les partenariats avec les acteurs locaux et en participant activement aux événements de la Ville de Nivelles, la MJ « Squad » est devenue en peu de temps l'incontournable acteur local pour travailler avec les jeunes. Sachant profiter des compétences et du capital de chacun (en terme de locaux, connaissances techniques, conseils, etc.), la MJ a su se développer bien plus vite que si elle était restée isolée.

Des structures solides à la base de l'initiative jeunesse

Bien-entendu, une telle initiative est impensable sans le soutien de structures solides qui appuient le projet en attendant les reconnaissances qui permettent son autonomie. Nous ne pouvons donc que saluer l'investissement de la Ville de Nivelles et de l'AMO Tempo à la base de ce projet.

Bravo à tous !

L.F.



LES JEUNES DE LA MJ "LES BALANCES" FONT LEUR CINÉMA ... AVEC BENOIT MARIAGE !

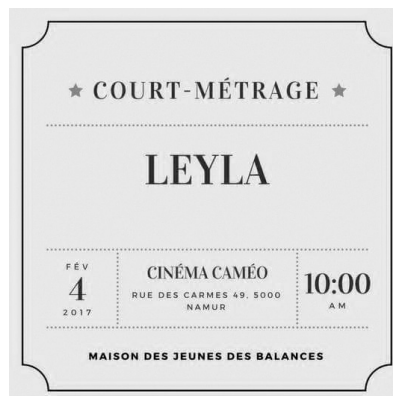


Photo : Patricia Grandchamps

Ce samedi 04 février 2017 au « Caméo » de Namur avait lieu l'avant-première du court-métrage « Leyla » réalisé par les jeunes de la MJ « Les Balances » avec le réalisateur Benoit Mariage, en présence de Geneviève Lazon - députée provinciale en charge de la Culture – ainsi que de Patricia Grandchamps et Stéphanie Scailquin – respectivement échevines de la Jeunesse et de la Cohésion sociale de la Ville de Namur.

Dans le projet de montrer des scènes de vie au quartier des Balances à travers un court-métrage, la Maison de Jeunes a contacté le réalisateur Benoit Mariage pour les y aider. Celui-ci est parti d'anecdotes des jeunes pour co-construire un scénario qui nous livre une histoire, certes fictive, mais belle et bien plongée au cœur du quartier, de son vécu, de ses questionnements.

« Leyla », c'est l'histoire d'une jeune fille devenue policière en charge d'une affaire dans le quartier où elle a grandi. C'est le contraste des points de vue, leur confrontation dans l'abord des problèmes du quotidien. Tantôt piquant, souvent émouvant, le court-métrage ne vous laissera pas insensible. Les dialogues, simples mais percutants, offrent matière à réflexion.



Au delà des questions traitées, ce court-métrage fut la découverte par ces jeunes des divers métiers du cinéma : acteurs, réalisateurs, monteurs ou cadreur. Ils ont su saisir l'opportunité d'apprendre au côté d'un réalisateur d'expérience et sensible aux sujets, pour un résultat dont ils sont tous fiers et que Benoit Mariage lui-même a présenté avec émotion au « Caméo » devant un public conquis.

À toute l'équipe, aux jeunes de la MJ, aux habitants du quartier des Balances : merci pour ce beau moment de cinéma !

L.F.

Si vous désirez voir les coulisses du montage, « Canal C » les a suivis :

<http://www.canalc.be/benoit-mariage-et-les-jeunes-des-balances-presentent-le-court-metrage-leyla/>

Si vous êtes intéressés de le voir avec vos jeunes ou de le diffuser :

Contactez Marie Dessaint
0478/ 09.84.46
coordination.ecmjc@hotmail.com

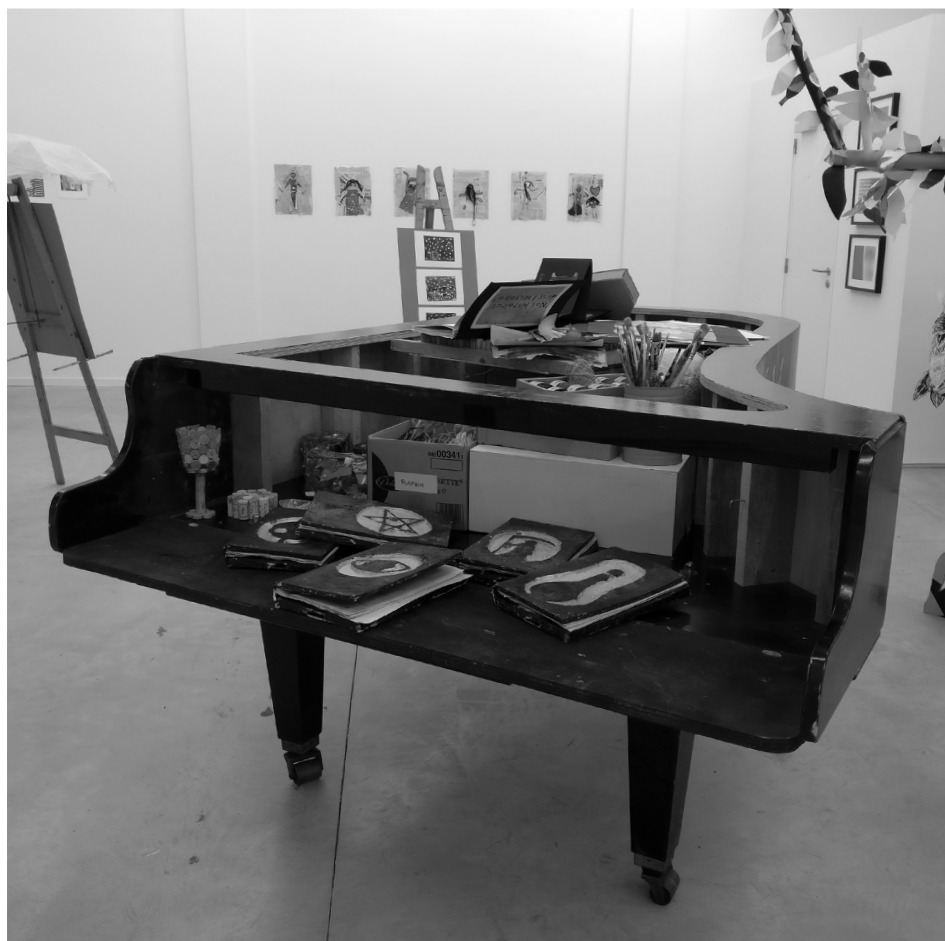
MJ "Les Balances"

Marie Dessaint
Rue des Bosquets, 38
5000 Namur

081/74.54.36
coordination.ecmjc@hotmail.com



50 ANS DE CRÉATIVITÉ DANS LES MAROLLES, ÇA SE FÊTE !



Photos : Jeanne-Marie Sevaux

A l'occasion de leur 50^e anniversaire, le CEC « Les Mercredis Artistiques » a organisé une grande exposition pour présenter les créations des jeunes, du 1^{er} février au 4 mars 2017, au Centre Culturel Bruegel, fraîchement ré-ouvert après travaux.

Pendant un mois, les jeunes ont pu présenter quelques-uns de leurs travaux, la diversité de leurs compétences et la richesse de leur imagination : chaudron en papier mâché, mannequin en papier collant, sculpture en cartons, mais aussi impression en linogravure, montages vidéo, photographie, peinture...

Les différents média explorés au sein des ateliers quotidiens étaient chacun illustrés par les réalisations des jeunes.

Le vernissage du mercredi 1^{er} février a réuni une soixantaine de personnes, jeunes du quartier mais aussi partenaires et travailleurs associatifs. A cette occasion, un groupe de jeunes ayant participé au festival « Mimouna » 2016 a rejoué sa pièce de théâtre devant un public ravi. Les pouvoirs des enfants super-héros et leur humour espiègle ont su conquérir la salle malgré le trac des jeunes acteurs !

Les jeunes, à partir de 8 ans, sont maintenant de retour à l'atelier tous les jours, de 16h à 18h30. Ils continuent d'explorer des moyens

d'expression et de création multiples, encadrés par deux animateurs de haut vol. Leur prochain défi ? Fabriquer un squelette géant de 6 mètres qui prendra part à un immense spectacle en plein air, 100 % marolliens, en juin et septembre prochain !

J-M. S.

"Les Mercredis Artistiques"

Jeann-Marie Sevaux
Rue des Tanneurs, 178
1000 Bruxelles

04/348.82.58
mjaywaille@gmail.com



LE RADICALISME ET LE BIEN-VIVRE ENSEMBLE

Dès le début de la législature, le Gouvernement de la Fédération Wallonie-Bruxelles a initié une large réflexion sur les initiatives à prendre en matière de prévention du radicalisme et du bien-vivre ensemble en concertation avec de nombreux acteurs. De cette réflexion, un plan global et transversal a été mis en place afin de fournir aux secteurs concernés des outils pour appréhender au mieux ce phénomène et apporter des réponses appropriées. Le plan est divisé en **3 grands axes** d'actions transversales couplés à des initiatives de préventions par secteur.

1 Création du RAR «Réseau AntiRadicalisme »

Ce réseau sera composé par l'ensemble des services des différentes administrations générales concernées ainsi que les représentants ministériels.

Ses rôles :

- Coordination des politiques transversales
- Veiller à la cohérence des réponses à apporter aux acteurs de terrain
- Suivi au gouvernement

Les axes de travail du réseau sont :

- Échanger les bonnes pratiques en matière de programme de sensibilisation et formation destinés aux acteurs de première ligne et veiller à en assurer la diffusion, auprès des acteurs.
- Assurer et renforcer la cohérence des outils de prévention pédagogiques aux acteurs de première ligne (site Internet, téléphone vert, brochures, etc.).
- Renforcer la connaissance et l'expertise du phénomène du radicalisme.
- Travailler avec toutes les structures similaires créées dans les différents niveaux de pouvoir afin de mutualiser les moyens et fournir des réponses cohérentes.

2 Participation à la stratégie nationale de prévention

- En comité de concertation
- Aux réunions des procureurs généraux
- Lors de l'élaboration du plan national de sécurité

La Politique de prévention du radicalisme au niveau Fédéral se base quant à elle sur 4 axes de travail :

- Eradiquer les messages de haine et d'appel à la violence
- Concentrer spécialement les efforts et les moyens sur les individus repérés comme potentiellement dangereux
- Renforcer les moyens sécuritaires de nos services de sécurité
- Agir sur le plan international

3 Action renforcée de lutte contre le racisme, des discriminations, de l'antisémitisme et de l'islamophobie en s'appuyant sur le plan anti discrimination.

Au niveau du secteur Jeunesse, les priorités sont les suivantes :

- Redonner du sens aux mots : citoyenneté et neutralité. Construction et animation d'un «forum participatif» avec les jeunes
- Outiller les animateurs et coordinateurs du secteur de la Jeunesse.
> Formation face à des discours ou des comportements allant vers une radicalisation.

C.D.

Plus d'informations au sujet de la Politique de prévention du radicalisme et de subsides y afférant

http://www.avcb-vsgb.be/documents/File/tableaux/radicalisme_subsidés_politique_20161028.pdf

http://rudymotte.be/blog/wp-content/uploads/2015/01/ppt_preventionradicalisme.pdf



IL ÉTAIT une fois au MINISTÈRE

Anne-Marie
MASSET

Marie-Claire
ELECTEUR

ICJ Studios



Dans toutes les salles à partir du 7 mars 2017

Les équipes d'animation, les directions et les conseils d'administration des centres de jeunes membres, ainsi que l'équipe et le conseil d'administration de la FCJMP souhaitent remercier Marie-Claire et Anne-Marie pour leur investissement et leur soutien indéfectible au secteur des Centres de Jeunes durant leurs années de service au Service Général de la Jeunesse de la FWB.



MISSIONS HIVERNALES



Dans le cadre de sa représentation internationale, le premier trimestre 2017 fut scandinave avec deux missions au Danemark en janvier et en Islande en février.

Le week-end du 20 et 21 janvier dernier, la FCJMP a participé à l' « Ungdomsringens Musikfestival 2017 » à Aalborg. Cette quatrième participation était dédiée à la rencontre et à la réflexion sur l'évolution de nos collaborations entre fédération de centres de jeunes.

Après trois participations avec des groupes de rock de Maisons de Jeunes (MJ « la Prairie », MJ « La Frégate », MJ « la Vitamine Z »), l'objectif est de participer avec cinq groupes issus de MJ pour l'édition déjà programmée

le troisième week-end de janvier 2018. Les invitations sont donc lancées.

Les 10 et 11 février 2017, des représentants de dix fédérations nationales des maisons de jeunes en Europe se sont réunies à Reykjavik pour la dernière Assemblée Générale de la confédération européenne des centres de jeunes (ECYC).

Cette réunion a permis de travailler sur différentes thématiques dont la radicalisation violente des jeunes en Europe, le dialogue structuré de jeunesse, les possibilités de financement de l'UE, les meilleures pratiques en matière d'inclusion des jeunes en difficulté et le rôle du travail de jeunesse au sein de ces thématiques.

L'objectif ultime de ces rencontres sont la mise en œuvre d'un plan de travail qui est doré et déjà soutenu par le Conseil de l'Europe par le biais d'une subvention de la Fondation européenne pour la jeunesse, ainsi que par le Forum des organisations non gouvernementales de la jeunesse roumaine (RYNGOF) et la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire (FCJMP). Cela reste, à ce jour, l'une des rares approches européennes du travail des jeunes dans la prévention des processus de radicalisation violente de la jeunesse menant à l'extrémisme violent.

L'occasion était trop belle pour organiser des visites dans des clubs de jeunes à Reykjavik et Hafnarfjörður. Ces découvertes permettent de très bonnes opportunités de prise de conscience des réalités locales, des approches pédagogiques différentes ou communes, voire un recul intéressant sur nos pratiques.

P.E.



ECYC
Rares Craiut

Rue des Capucins 30
1000 Brussels
BELGIUM



DES CITOYENS RESPONSABLES

Dans le cadre de notre série de bulletins consacrés aux jeunes CRACS, nous vous avons présenté dans le précédent bulletin un outil intitulé « Pas obligé ! ». Le projet visait à montrer un exemple d'une action citoyenne aboutie pour illustrer la lettre « C » de citoyenneté. Dans ce Bulletin, nous allons à présent évoquer la lettre R du mot « CRACS ». Car l'un des objectifs premiers de nos Centres de Jeunes est de sensibiliser leur public à la notion de citoyenneté responsable.

LA RESPONSABILITÉ, C'EST QUOI AU JUSTE ?

Que faut-il entendre par « responsabilité » ? Dans un sens général, la responsabilité est une valeur qui se caractérise par la capacité à prendre des décisions, à poser des choix en âme et conscience, en sachant quelles conséquences peuvent générer ces décisions. La responsabilité va donc de pair avec la capacité de raisonnement et la maturité. Les éducateurs, animateurs et enseignants l'inculquent de façon progressive aux enfants et ados parce qu'elle contribue à la construction de leur futur statut d'adulte.

La responsabilité va aussi de pair avec l'éthique car elle exige de l'individu qu'il soit apte à assumer les conséquences des choix qu'il pose, des actes qu'il commet.

Dans le cadre des missions en Centres de Jeunes, la responsabilité citoyenne se traduit par deux attitudes : la prise de conscience des droits et devoirs du (jeune) citoyen, et la prise de décisions réfléchies qui soit en accord avec les droits et devoirs du (jeune) citoyen

Au sein des CJ, cette citoyenneté responsable ne s'apprend pas en deux temps trois mouvements : elle se construit au travers d'une multitude d'activités occasionnelles et régulières, qu'il s'agisse d'actions collectives, de rencontres, d'organisations de projets, d'activités socioculturelles, de participation à des conseils de jeunes, etc.

RWS
IL Y A DES JEUNES
RWS
IL Y A DES POINTS
DE VUE



UN ACCUEIL RESPONSABILISANT

Si les Centres de Jeunes travaillent la notion de responsabilité avec leur public dans le cadre d'activités bien définies, ils peuvent le faire aussi au niveau de l'accueil, un espace libre et informel. Afin d'éviter que celui-ci ne soit réduit à de l'occupationnel, des animateurs optent pour des stratégies visant à rendre les jeunes responsables. Les ados qui fréquentent l'accueil n'ont pas nécessairement une idée claire et précise de ce qu'ils pourraient y faire. Cela induit alors une mauvaise dynamique entre eux.

Certains, inactifs et désireux de simplement se reposer durant les heures de l'accueil, empêchent également toute dynamique positive. Dans certains CJ, les animateurs cherchent alors à valoriser l'accueil en proposant des activités diversifiées : jeux de société, échanges de paroles, soirées-débats autour d'une thématique, initiatives nouvelles autour des nouveaux venus à l'accueil (parfois issus de cultures diverses), one-shots permettant des découvertes, accueil de personnes pour des témoignages sur un thème, etc.

Afin de renforcer la notion de responsabilité lors de l'accueil, certains animateurs encouragent les jeunes à interagir et s'impliquer dans des projets communs tout en les encadrant de manière bienveillante. L'équipe évite la moindre contrainte sur les jeunes quant à la conception et la réalisation de projets.

Ce sont les jeunes qui deviennent alors responsables du contenu de l'accueil en proposant des idées d'actions et en structurant l'organisation de celles-ci.

..... SUITE PAGE 16 ▶





UN BAR AUTOGÉRÉ

Une autre manière d'amener le sens des responsabilités chez le jeune, c'est le concept du bar autogéré par et pour les jeunes. Certains savoir-faire s'apprennent en MJ à travers des activités et des projets : le bar autogéré permet aux ados d'acquérir des savoir-faire et de les responsabiliser. En effet, les

jeunes sont amenés à gérer les stocks de boissons et de snacks, le matériel (verres, cuillères, etc.), le réapprovisionnement, la gestion financière, la tenue du bar lors d'événements ou de l'accueil...

Ce projet peut être élaboré sur deux, trois voire quatre années, le temps de pouvoir constituer une équipe prête à gérer la petite infrastructure et passer

la main à de nouveaux jeunes par la suite. Il va de soi que ce projet doit toujours se faire sous le regard attentif d'un animateur, qui veille à ce que tout se passe sans couacs aux niveaux organisationnel, matériel, financier et, surtout, relationnel.

▼ Le bar autogéré de la MJ "Librtoi" de Libramont



UNE COMMUNE ADAPTÉE AUX JEUNES

Récemment une Maison de Jeunes a réalisé deux moments de consultation sur les souhaits des jeunes au sujet de leur commune. Des flyers ont été distribués par la MJ aux jeunes de la

commune pour que tous soient informés de cette initiative. Concrètement, ils ont récolté des informations en trois phases :

1 ÉTAT DES LIEUX

La MJ a présenté aux jeunes une carte du territoire communal et leur ont demandé d'y placer chacun trois gommettes : une pour indiquer leur lieu de résidence, une pour montrer leur lieu principal de loisirs et une pour situer le quartier où ils "trainent". Cette démarche leur a permis de réaliser collectivement une analyse du milieu d'implantation et du public.

2 IDÉALISATION

Ensuite, la MJ a demandé aux jeunes d'imaginer à quoi pourrait idéalement ressembler leur commune. Chaque jeune fut donc invité à émettre des idées sur des post-it (exemple : instaurer une activité dans une rue fort fréquentée par les jeunes de la MJ).

3 RÉFLEXION ET RESPONSABILISATION

Enfin, les animateurs réfléchirent avec les jeunes sur la concrétisation de leurs idées. Ainsi, à partir de leurs analyses, les ados purent être directement impliqués dans des projets visant à adapter le cadre communal à leurs souhaits. De la sorte, l'occasion leur aura été donnée de se responsabiliser dans la transformation partielle de leur territoire communal.

B.M.



CITOYENNETÉ RESPONSABLE EN LIGNE

Internet, désormais au cœur du quotidien des jeunes - de plus en plus jeunes - est un média porteur de potentiels d'une rare richesse.

La puissance de ce média, la rapidité de son développement et ses évolutions constantes posent toutefois de façon particulièrement aigüe la question de l'éducation aux médias. Et ce, d'autant plus que les adultes ont perdu dans ce domaine leur posture classique de détenteurs de savoirs.

Or, les enjeux et les risques associés aux usages de l'Internet doivent absolument être envisagés avec les jeunes pour inscrire leurs usages dans un contexte responsabilisé et positif.

Pour ce faire, l'animateur peut s'appuyer sur 5 règles de base auprès de ses jeunes :

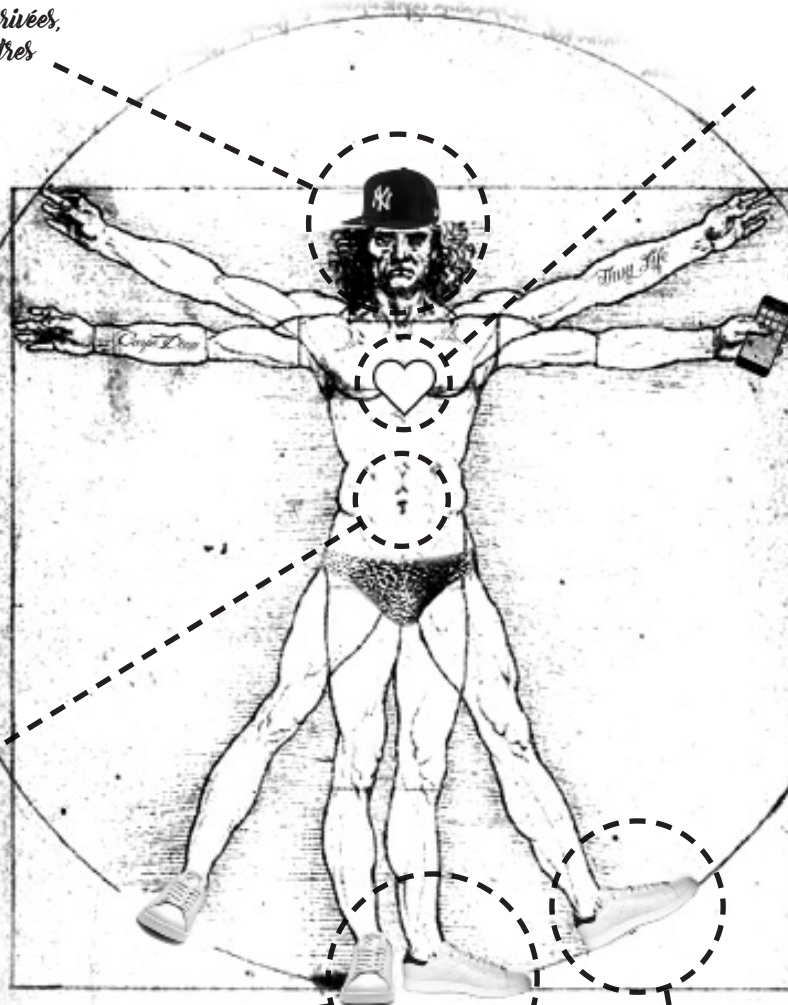
1. Protéger ses informations privées, et celles des autres

2. Se respecter, et respecter les autres au sein des communautés connectées

3. Se maintenir en sécurité sur le web, en écoutant ses intuitions

4. Résister au harcèlement online si j'en suis témoin

5. Équilibrer les temps online et offline



SUITE PAGE 18 ▶



1. Protéger ses informations privées, et celles des autres

Pour rappel : Internet est un vaste réseau avec lequel quiconque y a accès peut interagir. Cependant, les intentions des uns et des autres ne sont pas toujours positivement désintéressées : non, sur internet tout-le-monde-il-est-pas-beau-tout-le-monde-il-est-pas-gentil.

Hacking, rançonnage et harcèlement sont monnaies courantes pour les moins précautionneux qui auront laissé leurs coordonnées (téléphone, adresse, email, etc) consultables par l'internaute lambda. Le jeune doit être sensibilisé à ne diffuser ses informations sensibles qu'auprès d'amis et proches dans lesquels il a confiance, et qu'il connaît dans la vie déconnectée (voir point 3). Toute demande d'une personne inconnue doit être envisagée avec la plus grande prudence, et doit intégrer une étape de vérification.

2. Se respecter, et respecter les autres au sein des communautés connectées

Se respecter, c'est ne pas se compromettre. Ne pas se compromettre, c'est d'une part ne pas accepter que des informations fausses, ou des moqueries, soient faites à notre égard.

D'autre part, c'est rester fidèle à ses convictions intimes. Se donner la possibilité d'exister, et accepter qu'exister est un droit, sont des notions essentielles à l'expression citoyenne de chacun. Un droit et un devoir (voir point 4). Ce respect de soi est assujéti au respect de l'autre. « Ma liberté s'arrête où la tienne commence » et « Les accords toltèques » peuvent être intégrés tels des mantras bienfaisants et mener à une existence connectée responsable harmonieuse et riche de rencontres.

3. Se maintenir en sécurité sur le web, en écoutant ses intuitions

Qui est cette personne qui demande à intégrer mon réseau ? Qui m'a envoyé ce mail ? Quels sont les buts ? Ce sont des questions qui doivent amener des réponses claires et tranchées. Cela ne peut pas laisser la place à des décisions molles telles que "je vais accepter et puis je verrai". Les manipulateurs peuvent très vite s'imposer auprès d'un jeune au sens critique encore hésitant. Mieux vaut éteindre cette curiosité dès le départ en ne répondant jamais à ce type de demandes.

4. Résister au harcèlement online si j'en suis témoin.

Résister, c'est prendre position. Et prendre position c'est un acte responsable par excellence. Il est évident que si on défend la liberté et le respect, on est en devoir de ne pas accepter le harcèlement, quel qu'il soit. Harceler, c'est vouloir nuire, diminuer quelqu'un, l'affaiblir. Le harcèlement est donc une attaque et a pour but la destruction d'un individu.

Les harceleurs doivent être dénoncés car ils s'attaquent le plus souvent à des personnes fragilisées, dont les jeunes, qui, en pleine quête d'eux-mêmes, se voient raboter leur confiance.

Nombre de suicides de jeunes sont dûs au harcèlement, qui n'aura jamais été dénoncé, le plus souvent par peur de représailles. Mais il faut se convaincre que prendre position c'est sortir de sa zone de confort. Car, à l'inverse, ne rien dire et ne rien faire, c'est se rendre complice.

Il existe des ressources pour aider les jeunes (le PMS, les enseignants, la police, etc). L'essentiel de la démarche est de communiquer auprès de ces personnes, et se convaincre qu'aider quelqu'un est toujours le bon choix. L'essentiel de la manoeuvre constitue à lui donner les clés qui lui permettent de se défendre.

5. Équilibrer les temps online et offline

La vie connectée est une fenêtre extraordinaire sur le monde et une extension des connexions de la vie quotidienne. Sans tuteur ancré dans le réel, cette vie connectée perd de sa valeur.

En outre, bien que ce temps « online » puisse constituer des instants intimes précieux, les moments « offline » peuvent se voir affaiblis par cette frénésie connectée. Comment pleinement prendre part à un conseil de participation dès lors que le jeune arpente les réseaux sociaux, ou y chatte à bâtons rompus, dans le même temps ?

La réponse est simple : débrancher et investir pleinement l'espace qu'on occupe dans le présent. Voilà une clé majeure qui sous-tend la prise de responsabilité des jeunes, en admettant, bien entendu, et pour ce faire, qu'on leur ai donné les accès et les moyens suffisants.

De la même façon que le blanc existe grâce au noir, la vie virtuelle ne peut exister pleinement que si elle est la résultante de la vie offline. L'inverse peut également s'avérer vrai, et mener à de très belles amitiés ou collaborations. Et c'est ce que nous avons à leur souhaiter, aux jeunes : des rencontres émancipatrices et porteuses de sens qui les font s'accomplir.

Malgré tout, assurons-nous que les jeunes comprennent ces enjeux et qu'ils puissent se responsabiliser dans leur « vie online » afin de pouvoir y agir avec discernement et bienveillance, tout en respectant la limite qui peut exister entre ces deux vies.

Finalement, le jeune doit pouvoir envisager que la vie online n'est pas un espace « hors-la-loi », qu'il possède des droits et des devoirs, et que chacun de ses actes aura des conséquences sur la vie de ses pairs. Et sur la sienne.

E.C.



Prochaines formations

Pour nos prochaines formations, la F.C.J.M.P. vous propose trois modules. Les participants y acquerront de nouveaux savoirs et savoir-faire en lien direct avec leurs activités ou projets en Centre de Jeunes. Ces formations, basées sur les pédagogies actives, permettront aux participants d'apprendre en groupe, en pratiquant par essais et erreurs, en développant le sens de l'observation, en faisant des liens et en cherchant des solutions à partir des connaissances préalables de chaque participant.

« Mode d'utilisation »

Créer un outil pédagogique

NAMUR

25/4 & 02/05

« Mode d'utilisation » : qu'est-ce qu'un outil pédagogique ? Quels sont les types d'outils à utiliser en Centre de Jeunes ? Comment les créer ? Par quelles étapes passer pour les développer ? Comment les adapter au mieux par rapport à votre public, aux besoins et ressources de celui-ci ? Cette formation répondra à toutes ces questions dans le but de vous rendre aptes à concevoir des outils pertinents et efficaces pour vos jeunes.

→ Prix : 50€ pour les membres, 70€ pour les non-membres.

« Tête d'affiche »

Acquérir des techniques de réalisation d'affiches

BRUXELLES

09 & 16/05

« Tête d'affiche » : comment capter le regard ou convaincre lorsque vous annoncez un événement organisé par votre Centre de Jeunes ? Comment susciter l'intérêt avec un slogan accrocheur ? Cette formation vous permettra d'apprendre les techniques de la réalisation d'affiches, de communiquer efficacement vos activités et d'analyser des affiches publicitaires.

→ Prix : 50€ pour les membres, 70€ pour les non-membres.

« Hip Hop »

Utiliser le Hip Hop pour former des CRACS

BRUXELLES

22, 23 & 24/05

« Hip Hop » : comment utiliser le hip hop pour former des CRACS ? Avec ce module, vous découvrirez le milieu hip hop et son histoire, vous partagerez des méthodes et des pratiques professionnelles avec vos jeunes et vous apprendrez les codes et la culture en rapport avec certains codes de quartier.

→ Prix : 75€ pour les membres, 90€ pour les non-membres.



Inscription à cette formation,
Sur le site : www.fcjmp.be.
Pour toute question, contactez-nous au
02/513.64.48 ou formation@fcjmp.be.

Le Bulletin de Liaison
est édité par
la Fédération des Centres de
Jeunes en Milieu Populaire

F.C.J.M.P. ASBL
Rue Saint-Ghislain, 26
1000 Bruxelles
Tél. : 02/513.64.48
Fax : 02/502.75.95
E-mail : infos@fcjmp.be
www.fcjmp.be

La Fédération est ouverte du lundi au
vendredi de 9 à 18 heures.

Le Bulletin de Liaison est un bimestriel
(sauf juillet et août) : Dépôt Bruxelles X

Editeur responsable

Olivier Leblanc
Administrateur délégué

Rédacteur en chef

Pierre Evrard

Comité de rédaction du BDL n°145

Justin Bertholet
Perceval Carteron
Eric Chagnon
Rares Craiut
Célia Deshayes
Pierre Evrard
Laetitia Fernandez
Bruno Magermans
Jeanne-Marie Sevaux

Mise en page :

Eric Chagnon

Illustrations :

Eric Chagnon

Crédit Photos :

Jérôme Doumont
Patricia Grandchamps
Jeanne-Marie Sevaux
F.C.J.M.P. ASBL

Conformément à l'article 4 de la loi du 8 décembre 1992 relative à la protection de la vie privée à l'égard des traitements de données à caractère personnel, nous informons nos lecteurs que la F.C.J.M.P. gère un fichier comportant les noms, prénoms, adresses et éventuellement les professions des destinataires du Bulletin de Liaison.

Ce fichier a pour but de répertorier les personnes susceptibles d'être intéressées par les activités de la F.C.J.M.P. et de les en avertir. Vous pouvez accéder aux données vous concernant et, le cas échéant, les rectifier ou demander leur suppression en vous adressant à la Fédération. Ce fichier pourrait éventuellement être communiqué à d'autres personnes ou associations poursuivant un objectif compatible avec celui de la Fédération.



Fondée en 1970, la Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire est une Organisation de Jeunesse pluraliste rassemblant principalement des Centres de Jeunes qui développent un travail d'animation socioculturelle spécifique tenant compte des jeunes dont les conditions économique, sociale et culturelle sont les moins favorables.

Ses objectifs particuliers consistent

- à soutenir l'action des Centres et des Maisons de Jeunes.
- à favoriser le travail d'animation en milieu populaire.
- à sensibiliser les pouvoirs publics aux problèmes de la jeunesse défavorisée.
- à permettre le développement d'une politique socioculturelle d'égalité des chances.

La F.C.J.M.P. développe des projets locaux d'actions communautaires qui contribuent à renforcer l'action de ses membres. Elle favorise le développement pédagogique et le travail de réseau des Centres de Jeunes. Elle assure un soutien associatif aux Centres en matières administrative, comptable, logistique, fiscale, etc., ainsi qu'un accompagnement professionnel des animateurs en matières de formation, d'animation, d'information, de conseils, ...



Soutenons la politique
socioculturelle
d'égalité
des chances!

Fédération des Centres de Jeunes en Milieu Populaire

26, Rue Saint-Ghislain - 1000 Bruxelles

Tél. : 02/ 513 64 48 - Fax. : 02/ 502 75 95

infos@fcjmp.be - www.fcjmp.be

La F.C.J.M.P. est une association pluraliste reconnue par la Fédération Wallonie-Bruxelles en tant qu'Organisation de Jeunesse (décret 26.03.2009) et en tant que Fédération de Centres de Jeunes (décret 20.07.2000). Elle est soutenue par la Commission communautaire française, les Régions wallonne et de Bruxelles-Capitale, Actiris, le Forem et l'ONE.



AVEC LE SOUTIEN DE

